

A Orange Co 28^e January 1865

N. 798

Monsieur de N. L. C. a été nommé au poste de
Gouverneur des îles d'Amédée et de la Nouvelle-Calédonie
et il a été nommé à ce poste le 1^{er} juillet 1856.
Il a été nommé à ce poste par décret du 1^{er} juillet 1856.

and the people
will be
more
and more
poor
and
the
rich
will
be
more
and
more
rich

—
—
—

Jay receu la lettre dont il vous apceu m'honoror du 26^e du courant
et en mesme temps l'uranc vos ordres l'ay rendue publique , Premurement
a M. nos Magistrats de Justice et de police , et successivement aux ministre
et Chanoines de l'vne , et de l'autre Religion , et l'malmoner a tous eux
qui ont desire de l'avoir . Chaseny a fes moigne dy treure vntes grand
subret de consultation , et aussi de tres sages et salutaires aduis pour nostre
conduittte , lesquels sans doute ne manqueront pas destre sumis , et je
n'estime pas que nous fassions auant esclat de joie publique Tustques
apres nostre heureuse arrivie en este ville que nous attendons en grande
Impatience

Jay fait l'honneur de vous envoier tous les avis que Messieur du
Bureau me donne sur l'une & l'autre difficulté de la nomination & du
peage, Il est bien vrai que quant au dernier M. Sylvin advoqua qu'il, et
de Beauregard n'ont jamais volé si étendue à cause de quelques difficultés
dans M. de Lubieret & moi reconvenions pas avec eux, et de telles
nous nous avons ay devant assister rouge la teste par nos esprits, (je m -
suis comme vous dites fort bien Mordor rouge & commun, D'quoj le malheur
du temps & la discordance de nos opinions — Son^{ta} cause et je ne doute —

que ne juges bien qu'en est coupable), Mais Monsieur Si vous prenez
la peine de jeter les yeux sur l'acte cy joint dont vous ay cy devant
envoyé des copies, Vous trouverez que les agents des fermiers restans
attirés cest affaire par leurs manœuvre conduite, Il semble que ce-
n'est pas à S. A. de payor (comme vous avez très bien remarqué en
quelque une de vos lettres) les fautes d'une partie mal tenue, Sur quel-
Monsieur je me suis aussi plus largement expliquée dans autres
endroits

Quand aux xxvij^m de la caution rempties par les fermiers, Je ne
manqueray pas d'en faire savoir vos sentiments au Bureau en la pro-
chaines assambles lesquels restent foudes sur la raison, Mais parce que les
agents des fermiers nous l'ont toujours portée joy en Recepte, Il
semble qu'il estor bien raisonnable que nous la leur fassions passer
en mise, non pas sur le courant du cours de la ferme ainsi.
comme une partie que comme vous dites très bien Monsieur doive
devenir morte jusqu'à la fin de lad^e ferme

Finalemens Monsieur vous agreez sil vous plaise que j'ose tey.
J'implorer l'honneur de Vostre recommandation envers S. A. pour
la charge de greffier de la Cour que l'exerce par commission depuis
quatre ans j'asser, a ce qu'il lui plaira de m'en pourvoir diffinitemens
Vous savez Monsieur comme cette charge m'a fourni les moyens de
Vous faire adverti de Beaucoup de choses et vous m'avez deplausiblement
attez que vous avez bien fait valoir pour le service de S. A., Et comme
je ne mesme en rien esparqué ny en celle ny en toute autre chose
Et Je ne doutte pas aussi Monsieur que vous ne juges bien
que cy me seroit vntre grande fletissure si un autre l'importoit
sur moi et m'en deposedoit, attendu mon longe sonnes mon age
et mon experiance ayors mesme le rencontre les intérêts de S. A.
A cause des pres et affaires qui arrivent ordinairement pour ses-
droits comme chascuy Sciss et que j'offre de faire voire bien clairement
sil en estor bessing, Tantand^{donc} Monsieur este grace de Vostre bonté
et de l'honneur de Vostre bien veillance, et particulierement puis-
que je suis avec respect

Monsieur

J'ay hie l'honneur Monsieur de vous addresser un
dépêche du 24 au 27^e de ce mois touchant lequel de
je vous jugerai bien Monsieur de son importance
et combien il est nécessaire d'y pourvoir promptement

Vostre très humble très obéissant
et parfaitement ayours serviteur
Sawyer Jr

